



## **Mise en œuvre de la certification FSC Forêt régionale de Saint-Eutrope**

**Surface totale (acquise en jouissance) : 200,9 ha**

**Surface de l'aménagement : 195,7 ha**

-

**Surface retenue pour la certification : 188.31 ha**

<b>Type de FHVC</b>	<b>Surface (ha)</b>
1 et 3	
4	
5	
6	

<b>Réseau de conservation</b>	<b>Surface (ha)</b>
Réserve Biologique Intégrale	(soit %)
Îlot de sénescence	(soit %)
Îlot de vieillissement	(soit %)
Surface totale d'Îlot de vieux bois	(soit %)
Surface totale réseau de conservation	(soit %)

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>3</b>
<b>1. Périmètre</b>	<b>3</b>
<b>2. Bilan des différentes valeurs présentes sur la forêt : HVC potentielles</b>	<b>3</b>
2.1. Type 1 et 3 : valeurs environnementales	Erreur ! Signet non défini.
2.2. Type 4 : zones à rôles de protection	Erreur ! Signet non défini.
2.3. Type 5 : protection de la ressource en eau	Erreur ! Signet non défini.
2.4. Type 6 : Valeurs culturelles	Erreur ! Signet non défini.
<b>3. HVC retenues : mesures et suivi</b>	<b>4</b>
3.1. Types 1 et 3 : valeurs environnementales (... ha) :	Erreur ! Signet non défini.
3.2. Type 5 : protection de la ressource en eau (32,9 ha)	Erreur ! Signet non défini.
3.3. Type 6 : valeurs culturelles	Erreur ! Signet non défini.
3.4. Synthèse des HVC :	6
<b>4. Autres éléments</b>	<b>7</b>
4.1. Classement forêt semi-naturelle / forêt cultivée	7
4.2. Arbres morts et vivants-habitats	7
L'objectif est de conserver minimum deux arbres vivants-habitats par hectare. Les données sur le nombre d'arbres vivants-habitats par parcelle doivent être disponibles pour la forêt de Saint-Eutrope et complétées au fur et à mesure des passages en coupe.	
4.3. Réseau de conservation	7
4.4. Espèces invasives	7

## Introduction

Ce rapport a pour but d'assurer la bonne mise en œuvre de la certification FSC sur la forêt de Saint-Eutrope. Il se base sur la méthodologie définie par l'Agence des Espaces Verts pour mettre en œuvre la certification<sup>1</sup>. Il est complété par un tableau récapitulant par parcelle forestière les éléments à vérifier pour la certification (HVC, réseau de conservation, classement en forêt semi-naturelle / forêt cultivée).

### 1. Périmètre

Cette partie précise le périmètre d'application des exigences FSC et justifie l'inclusion ou l'exclusion de certains milieux.

Le périmètre défini par l'AEV pour la certification des forêts régionales est l'ensemble des parcelles aménagées constituant le parcellaire forestier.

Pour la forêt de Saint-Eutrope, la plaine de l'Escadieu a été exclue du périmètre FSC. Certaines parcelles au sein de cette plaine sont en effet louées à un agriculteur tandis que les autres ont un rôle uniquement paysager et d'accueil du public.

### 2. Bilan des différentes valeurs présentes sur la forêt : HVC potentielles

Ce chapitre a pour objectif de présenter l'ensemble des valeurs présentes sur la forêt qui pourraient faire l'objet d'une Haute Valeur de Conservation (HVC). Celles retenues comme HVC ainsi que les mesures de gestion et de suivi associées seront présentées dans le chapitre suivant. Seules les valeurs environnementales (potentiellement HVC de type 1-3 seront détaillées ci-dessous car la forêt n'est pas concernée par les autres valeurs (culturelles ou de protection).

Le bois de Saint-Eutrope est enclavé dans une zone entièrement urbanisée, et soumis à une fréquentation importante, ceci explique la faible richesse écologique de ce massif. Néanmoins, la multiplication des types de milieux (boisements, prairies, friches et cultures, mares forestières) favorise la richesse de ce site, connu pour l'instant pour sa flore et son entomofaune.

#### HVC systématiques

- **La ZNIEFF de type 1 : « Bois de Saint-Eutrope » n° 110001643.**

Elle concerne les parcelles 4, 6, 8, 9, 10 et 11.

- Habitats déterminants de la ZNIEFF :
  - Chênaies-charmaies. Code Corine 41.2
  - Communautés amphibies. Code Corine 22.3
- Espèces déterminantes :

Groupe	Nom scientifique de l'espèce	Nom vernaculaire De l'espèce
Phanérogames	Damasonium alisma Mill., 1768	Étoile d'eau, Damasonie étoilée
Ptéridophytes	Dryopteris affinis subsp. borrieri (Newman) Fraser-Jenk., 19	Dryoptéris écailleux, Dryoptéris de Borrer

<sup>1</sup> Agence des Espaces Verts, Mise en œuvre de la certification FSC en forêts régionales METHODOLOGIE, 2018

	Polystichum aculeatum (L.) Roth, 1799	Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons
--	--	---

L'Etoile d'eau se trouve sur la plaine agricole, or périmètre certifié.  
Le Dryopteris a été localisé en parcelle 10 et le Polystic en parcelle 4.

### HVC additionnelles

#### **Habitats :**

Aucun habitat patrimonial n'a été relevé.

#### **Flore :**

NOM VERNACULAIRE	NOM SCIENTIFIQUE	COT. UICN IDF
Lathyrus hirsutus L.		NT
	<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f.	VU
	<i>Schoenoplectus supinus</i> (L.) Palla	CR
	<i>Myosurus minimus</i>	EN
	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth	NT
	<i>Dryopteris affinis</i>	VU
	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth	NT

Cotation UICN IDF 2011 :

EN=En danger

VU=Vulnérable

LC=préoccupation mineure

CR= en danger critique d'extinction

NT=quasi menacée

DD=manque de données pour définir un statut.

#### **Faune :**

CETTIA

Hespérie de l'alcée : carcharodus alcea

Anthus pratensis : pipit farlouse

+ cettia : pouillot siffleur

### 3. HVC retenues : mesures et suivi

Ce chapitre présente les valeurs qui ont été retenues comme Haute Valeur de Conservation : valeurs pour lesquelles les mesures de gestion nécessaires à leur maintien doivent être définies ainsi que la manière de suivre l'évolution de ces valeurs.

La seule HVC systématique sur la forêt de Saint-Eutrope est la ZNIEFF du Bois de Saint-Eutrope. Les autres valeurs retenues sont à l'appréciation du gestionnaire.

### **3.1. Type 1-3 : valeurs environnementales**

Les HVC de type 1-3 sont représentées en Annexe.

- **ZNIEFF, polystic : SAINTEUT\_HVC1-3-01**

Localisation : parcelles 4, 6, 8, 9, 10, 11.

État actuel : Le Polystic a été repéré en parcelle 4 et le Dryopteris en parcelle 10.. La parcelle 6 est en îlot de vieillissement (voir le chapitre « Réseau de conservation »).

Mesure de gestion : Des mesures spécifiques s'appliquent uniquement aux parcelles où se trouvent les espèces : les parcelles 4 et 10.

- **ZNIEFF, Mares forestières : SAINTEUT\_HVC1-3-02**

Localisation : parcelles 14, 11 et 2.

État actuel : Le Polystic a été repéré en parcelle 4 et le Dryopteris en parcelle 10. La parcelle 6 est en îlot de vieillissement (voir le chapitre « Réseau de conservation »).

Mesure de gestion : Des mesures spécifiques s'appliquent uniquement aux parcelles où se trouvent les espèces : les parcelles 4 et 10.

### 3.2. Synthèse des HVC :

HVC	Parcelles	Surface (ha)	État actuel	Menaces	Mesures de gestion	Indicateur de suivi	de Fréquence	Cible
HVC 1/3								
SAINTEUT_HVC1-3-01 <b>ZNIEFF</b>								
SAINTEUT_HVC1-3-02 <b>Mares forestières</b>								
<b>Vesce ?</b>								

## 4. Autres éléments

### 4.1. Classement forêt semi-naturelle / forêt cultivée

La forêt est principalement composée de forêt semi naturelle. La carte en annexe représentant le classement des unités de gestion par type de peuplement.

### 4.2. Arbres morts et vivants-habitats

L'objectif est de conserver minimum deux arbres vivants-habitats par hectare. Les données sur le nombre d'arbres vivants-habitats par parcelle doivent être disponibles pour la forêt de Saint-Eutrope et complétées au fur et à mesure des passages en coupe.

### 4.3. Réseau de conservation

#### *Présentation du réseau*

La carte du réseau de conservation est disponible en annexe.

Type de milieu	Surface (ha)
Îlot de vieillissement	7,8
Milieus associés (zones ouvertes ou milieux rocheux)	
Mares et zone tampon	
TOTAL	

Aucun îlot de sénescence n'a été placé sur la forêt. C'est en effet une petite forêt parcourue de nombreux chemins qui rendent impossible la création d'un îlot à plus de 30 mètres de l'un d'eux.

### 4.4. Espèces invasives

Seul le robinier est présent sur la forêt de Saint-Eutrope. Il est présent dans les parcelles au sud de la forêt dans les parcelles 1, 2, 5, 7, 9 et 10 ainsi que dans les parcelles 18, 19 et 10.